



## 18 mois sans prestation familial

Par **Mizaty Abdeslam**, le **24/03/2017** à **10:02**

Bonjour

Mesdames Messieurs

Maître

J'ai fait une déportation de droit européen en France en provenance de Bruxelles. Madame Belge et Monsieur Marocain ayant vécu 35ans en Belgique. sécurité sociale française établis au nom de Monsieur. U1

j'ai eu droits a la cmu carte vitale pour ma famille composé de 6 a notre arrivé en septembre 2015. ok pour la sécurité sociale pas de soucis 10 mois de procédure

Pour les prestation familial 18 mois de procédure tous les documents on étai remis E405 P12 et P18 etc...

mais. n'ayant pas de travaille ni de rsa ou chômage ou assimilé la caf refuse de payer des prestation familial

Nous vivons dans un centre hébergement et avons eu notre 5ieme enfant né en France et pas de prime de naissance ni de rentrée scolaire ni de fin d'année. Pourtant nos enfants son mineurs et scolarisé

Quelq'un ou une association peu nous aider, nous avons tous tenter au niveaux des assistante sociaux mais toujours rien.

Nous ne savons plus a quel saint ce voué est n'avons aucun moyen financier même pas un timbre pour nous défendre Cordialement